

**FEDERATION DES SOCIETES
DE TIR DE LA GRUYERE
JEUNES TIREURS**

Echarlens, le 3 juin 2010/Ri

Aux responsables des cours « Jeunes Tireurs » 2010

**Confirmation des réservations de cibles pour le concours de JT,
au stand de tir 300m, à La Tour-de-Trême, les 11 juin 2010 et 19
juin 2010.**

Madame,
Monsieur,

Je vous transmets, en annexe, la grille horaire du concours mentionné sous rubrique.

Veillez s.v.p. respecter les heures de tir qui vous sont attribuées afin que ce concours se déroule sans problèmes et en toute sécurité. **Lors du changement des tireurs, veillez à ce que les suivants soient prêts, pour ne pas perdre de temps.**

Horaire :

- Tir anticipé : vendredi 11 juin 2010, de 17.30 heures à 20.00 heures.
- Tir principal : samedi 19 juin 2010, de 09.00 heures à 12.00 heures et de 13.30 heures à 16.30 heures.

La proclamation des résultats aura lieu **le samedi 19 juin 2010, à 17.30 heures**, au stand de tir de La Tour-de-Trême.

Chaque société fournit la munition à ses tireurs et accompagnants.

Le programme de tir est le suivant (cible A5, maximum : 12 x 5 = 60 points) :

- 3 coups d'essai,
- 6 coups (coup par coup),
- 6 coups (tir rapide 2 x 3 coups en 30 secondes par série).

Classements et prix : selon le courrier précédent.

Je rappelle par ailleurs à tous les responsables de cours JT :

- qu'ils ne doivent pas oublier de prendre avec eux **toutes les feuilles de stand du cours JT (formulaires blancs 27.009)**, y compris celles des tireurs qui ne participent pas au concours JT. Ces feuilles seront déposées au bureau du stand, à votre arrivée sur place. Toutes les feuilles de stand vous seront rendues à la proclamation des résultats ;
- pour me permettre de mettre à jour ma base de données 2010, je vous serais reconnaissant d'établir une liste nominative des JT et Ados en possession d'une licence de tir pour l'année 2010 en y indiquant le numéro (selon exemple fichier excel annexé.
- que le délai pour le retour des feuilles du concours de groupe est fixé au **dimanche 12 juin 2010**.
- **La surveillance et la sécurité du tir sont sous la responsabilité des moniteurs et des chefs jeunes tireurs de chaque société.**

En vous remerciant de votre compréhension et de votre précieuse collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le responsable JT du district
de la Gruyère

Emile Rime

Annexe : grille horaire
1 liste pour numéros licences des JT et Ados

N.B. : dans la mesure du possible, regroupez s.v.p. vos transports pour faciliter le parcage des voitures au parking du stand de tir de La Tour-de-Trême.

Copie pour information à

M. Joël Ansermot, Président FSTG

Mme Nicole Pugin, Présidente de la Sté de tir de Sauthaux

M. Frédéric Imhof, Président de la Sté de tir Bulle-Carabiniers

M. Cédric Menoud, Président de la SCT 3 FR